



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Desserte policière

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec est heureuse du renouvellement de l'entente de services entre la Sûreté du Québec et la MRC de la Haute-Yamaska

Sainte-Julie, le 10 mars 2010 – Le président de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPO), M. Jean-Guy Dagenais, se dit heureux de l'annonce du renouvellement de l'entente de services entre la Sûreté du Québec (SQ) et la MRC de la Haute-Yamaska.

« Ce renouvellement montre une fois de plus la confiance que les élus de cette MRC manifestent envers les services offerts par la SQ. Le choix de la MRC de la Haute-Yamaska est une autre indication, selon nous, que la réforme de la carte policière amorcée au début des années 2000 est une véritable réussite », a déclaré M. Jean-Guy Dagenais.

Le président de l'APPO a tenu à rappeler le taux de satisfaction élevé des élus locaux et des populations à l'égard des services rendus par la Sûreté du Québec. M. Dagenais a également souligné que le renouvellement de cette entente, comme c'est le cas dans la très grande majorité des renouvellements d'ententes de services s'accompagne d'un ajout d'effectifs notable.

« Il est grandement temps que le gouvernement du Québec offre à l'ensemble des municipalités de moins de 100 000 habitants, soit celles qui doivent offrir un service de police de niveau 1, la possibilité de ratifier une entente de services avec la SQ », d'ajouter M. Dagenais. Selon lui, il n'y a pas de raison pour qu'une ville comme Granby n'ait pas la possibilité d'abolir sa sûreté municipale alors que des villes de MRC voisines, comme Drummondville et Saint-Hyacinthe, ont des ententes de services avec la Sûreté du Québec et comptent, comme Granby, des populations qui se situent entre 50 000 et 100 000 habitants. « C'est une question d'équité entre les villes et une question d'autonomie locale », a conclu le président de l'APPO.

Depuis la mise en place de la réforme de la carte policière, plusieurs sûretés municipales ont été abolies. Au total, près de 1 500 policières et policiers municipaux ont joints les rangs de la Sûreté du Québec.

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec est la plus importante organisation syndicale policière au Québec avec plus de 5 000 membres.

-30-

Renseignements : Laurent Arel – 514 823-8474

Source : Association des policières et policiers provinciaux du Québec